

M. Peters: Un des critères pour évaluer une équipe de football, c'est le contrôle du ballon, mais à mon avis, tous les membres du comité sont égaux et les règles ne devraient pas être modifiées au milieu de son travail. J'espère que le leader du gouvernement examinera la question sans retard.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je m'inquiète de la situation qui règne depuis quelque temps à ce comité. Il y a plus d'un an que la Chambre ou le comité étudient le bill en question, qui est important, je l'avoue.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. MacEachen: Sauf erreur, le comité permanent a tenu plus de 140 réunions, environ 300 témoins ont été entendus et on a imprimé plus de 3,000 pages de témoignages. Pour rétablir la bonne réputation du Parlement, il faut corriger une situation créée par l'attitude d'un ou deux députés de l'opposition.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Peters: Selon le leader du gouvernement, la guerre d'usure serait-elle une solution au problème?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suggère qu'après la question supplémentaire du député de Battle River nous passions à un autre sujet. Nous avons passé une grande partie de la période des questions à traiter de deux ou trois sujets et le temps va bientôt nous manquer.

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il lui est venu à l'esprit, ainsi qu'à celui d'autres membres du gouvernement, que la mesure législative actuellement étudiée par le comité de l'agriculture serait peut-être responsable de tous ces ennuis, qu'elle est fondamentalement défectueuse et devrait être retirée?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je vais essayer d'être bref. Je ne pense pas que la guerre d'usure constitue une solution idéale aux délibérations de la Chambre ou d'un comité mais les députés conviendront que, lorsqu'une position extrême est adoptée à la Chambre, elle entraîne inévitablement une autre et c'est exactement la situation dans laquelle se trouve le comité. Après un an de débats intensifs et de guerre d'usure, il est temps qu'on permette à la majorité de se prononcer même si une minorité est opposée au bill. C'est un des principes fondamentaux du Parlement que de permettre à la majorité de prendre une décision.

Des voix: Bravo!

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND DES MANUTENTIONNAIRES DE LA TÊTE DES LACS—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au sous-ministre du Travail ou à son secrétaire parlementaire. Compte tenu des longues et fastidieuses négociations qui se déroulent entre la direction et le syndicat des manutentionnaires céréaliers de la tête des Lacs, a-t-on abouti à un accord et, dans l'affirmative, quelles en sont les conditions?

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, d'après le tableau des présences le ministre n'a pas à être ici aujourd'hui. Cependant, je serais heureux de transmettre cette question au leader du gouvernement à la Chambre qui acceptera peut-être d'y répondre aujourd'hui au nom du ministre.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire si les négociations entre les patrons et les employés membres du syndicat des manutentionnaires de céréales à la tête des Lacs ont abouti à une entente et si le rapport du conseil d'arbitrage a été publié et approuvé par les deux partis?

M. l'Orateur: A l'ordre. La façon d'adresser la question me laisse un peu perplexe. Comme les députés le savent, une question ne peut être adressée qu'au ministre chargé de l'administration d'un service. Mais comme il se peut que le président du Conseil privé soit aujourd'hui le ministre suppléant attitré, on pourrait peut-être l'autoriser à répondre à la question du député.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne puis trouver l'aide-mémoire que j'avais apporté à la Chambre, mais je puis dire au député qu'une entente est intervenue au sujet de cet important différend, touchant environ 1,600 manutentionnaires de céréales à la tête des Lacs. L'entente s'est produite à l'étape de l'arbitrage et la Chambre trouvera opportun, je pense, que je félicite tous ceux qui ont concouru à résoudre ce problème à cette étape du différend.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au leader du gouvernement à la Chambre. La première question lui fut adressée parce que le nom du ministre du Travail n'est pas sur la liste des présences aujourd'hui. Il ressort de la dernière liste des présences que le président du Conseil privé, qui est le leader du gouvernement à la Chambre, n'est pas censé être à la Chambre aujourd'hui. Serait-ce là une première dérogation au régime de roulement qu'on a inventé et qui est en train de détruire le Parlement?

LA GRÈVE PERLÉE À VANCOUVER—LES MESURES ENVISAGÉES POUR ASSURER LE MOUVEMENT DES GRAINS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, vu l'impérieuse nécessité d'acheminer le grain vers des points d'exportation, puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre ou au premier ministre si le